

## **SNUipp-FSU 66**

tel : 04.68.50.78.44 port : 06.25.85.13.58

mail : snu66@snuipp.fr site internet : http://66.snuipp.fr/

compte twitter : @snuipp66 Facebook

### **Lettre Internet aux DIRECTRICES et DIRECTEURS d'école**

**du mercredi 30 août 2017**

*C'est l'heure de la reprise ! Le SNUipp-FSU 66 vous souhaite une très bonne année scolaire.*

### **Motion des directeurs et directrices d'école**

Le syndicat majoritaire de la profession constate que les conditions de travail des directeurs n'ont cessé de se dégrader ces derniers mois. C'est pourquoi il a pris l'initiative d'une pétition départementale pour interpeler notre hiérarchie. Au-delà des dossiers nationaux (comme la revalorisation salariale), le DASEN a la possibilité de prendre des mesures permettant d'améliorer le régime des décharges au-delà de la réglementation nationale (faut-il rappeler, qu'à l'initiative du SNUipp-FSU 66, les écoles de 5 classes de notre département ont été parmi les premières en France à obtenir un 1/4 de décharge ? Le SNUipp-FSU 66 a également obtenu un abaissement du seuil des décharges pour les écoles en REP.). **Cette pétition doit permettre des avancées au niveau départemental** (la dernière en date est la mise en place d'une aide juridique établie à la DSDEN suite aux interventions récurrentes du SNUipp-FSU 66)

Par le passé, le SNUipp-FSU 66 avait proposé et obtenu que les décharges de direction soient attribuées à des collègues volontaires affectés à titre définitif. Ce dispositif recueillait la satisfaction des collègues concernés mais aussi des directeurs qui pouvaient compter sur des enseignants habitués au fonctionnement de leur classe et de leur école. Cela favorisait également une stabilité d'équipe.

Plutôt que de pérenniser un dispositif largement apprécié, notre administration départementale a préféré changer la donne en affectant les stagiaires sur les décharges de direction, ce qui alourdit la charge de travail des directeurs concernés.

La pétition ci-jointe a pour objectif – entre autres - de revenir au fonctionnement antérieur, qui relève d'une simple décision du DASEN.

La direction d'école a toujours fait partie des priorités du SNUipp-FSU 66 ; la simplification des tâches des directeurs doit devenir une réalité. C'est pourquoi des directeurs militants ont décidé de réagir face aux exigences de notre administration, parfois en total décalage avec la réalité du terrain. Les refus de se soumettre à des demandes institutionnelles, relayés à toutes les écoles du département, ont permis de fédérer la profession en permettant aux collègues de ne pas se sentir isoler.

Dans la continuité de ce type d'action ; **le SNUipp-FSU 66 a décidé de mettre à disposition des directeurs un espace d'échanges** qui sera opérationnel courant septembre (un mail d'information sera adressé à toutes les écoles). Cela permettra d'échanger sur les problèmes rencontrés localement, de mutualiser et d'initier des réponses collectives.

Pour le SNUipp-FSU 66, le collectif reste un outil indispensable pour faire avancer les demandes des collègues, qui doivent trouver des lieux de rencontres régulières. C'est pourquoi **nous vous proposons des RIS "spéciales direction** » : la prochaine aura lieu le mercredi 27 septembre de 9h à 12h au siège du SNUipp-FSU 66, 18 rue Condorcet à Perpignan. Nous vous proposons d'y participer massivement.

Rappel : chaque directeur a droit à 3 RIS dans l'année scolaire (2 ou 3 sur temps d'animation pédagogique/ 1 sur temps devant élèves).

*Signez et faites signer la pétition (en pj) lors des réunion de directeurs, à la pré-rentree . A remettre à un délégué ou à retourner au SNUipp-FSU 66.*

*Rentrée en musique .... et ça continue encore et encore !!!!!*

Le feuilleton se poursuit ... Nous avons reçu un mail du directeur de cabinet du rectorat, le 23 août, qui se "permet de [nous] rappeler la circulaire de Mme le Recteur concernant la rentrée en musique". Avec en plus, pour les directeurs, une application à aller compléter pour signaler l'animation qui est mise en place dans notre école !!! Toutes les manifestations recensées serviront certainement à informer la presse que la rentrée s'est très bien passée et ...en musique.

Le SNUipp-FSU appelle les collègues à ne pas tenir compte de cette injonction : (obligation de faire une rentrée en musique) et à ne pas remplir cette application.

Si le SNUipp-FSU est bien entendu favorable à soigner tout particulièrement l'accueil réservé aux élèves lors de ce moment important et symbolique de la rentrée, s'il considère que l'enseignement de la musique et plus largement de la culture et des arts doit occuper une place essentielle dans les apprentissages, il perçoit le coup de trompette médiatique du ministre comme un couac qui signe une sérieuse méconnaissance du fonctionnement des écoles.

## *Affiche du SNUipp-FSU 66*

*Vous allez recevoir, très prochainement, une affiche du SNUipp-FSU 66.*

Nous vous remercions de bien vouloir la mettre sur le panneau syndical de la salle des maîtres : informations, numéros utiles.... Nous restons à vos côtés.

## *Pré-rentree*

Le SNUipp-FSU 66 est intervenu lors de la CAPD de juillet concernant l'annonce faite, début juillet, aux écoles de vouloir n'accorder qu'une journée de pré-rentree. Les équipes s'étaient organisées en ce sens et les directeurs ont des réunions avec leur IEN, ce vendredi ! Quelle méconnaissance du métier et quelle réflexion méprisante envers les

équipes et les directeurs que de penser qu'une journée, voir une demi-journée pour les directeurs, suffit à préparer une rentrée !!!

A l'initiative de quelques directeurs militants un mail en "réponse à tous" a été envoyé indiquant la position de l'équipe : "nous ferons les 2 jours de pré-rentrée". Ce mail a été largement relayé par les écoles... **Le Directeur Académique informe, ce jour, qu'il laisse la possibilité aux directeurs et à leurs équipes d'utiliser la deuxième journée de pré-rentrée selon leurs besoins. Ensemble, nous sommes plus forts : ce n'est pas un vain mot ...**

## *Direction d'école : la liste de rentrée 2017*

La liste des (trop) nombreuses choses à faire pour préparer la rentrée. Un document conçu pour être utile aux directrices et directeurs d'école et qui montre à quel point le "choc de simplification" revendiqué par le SNUipp-FSU s'impose. Pour tout savoir ou presque [...cliquez ICI](#)